

A2J ISOLATIONS

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros

Siège social : 3 Impasse des Ormeaux

63720 SAINT IGNAT

452467012 RCS CLERMONT FERRAND

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 15 OCTOBRE 2022**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2022**

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2022 s'élevant à 142 808,62 euros de la manière suivante :

- Affectation au compte « Report à Nouveau », à hauteur de -----	75 300,37 €
Afin d'apurer en totalité les pertes antérieures.	
- Affectation du solde au compte « Autres Réserves », soit -----	67 508,25 €
Total égal au résultat à affecter -----	142 808,62 €

L'associé unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 30 avril 2022 qu'il vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Gérance

